

Cabinet libéral et Risque Infectieux Covid-19

13 Mai 2020*

**** L'ensemble de ces mesures est susceptible d'être modifié au regard de l'évolution de la situation et des recommandations nationales***

INFORMATIONS sur l'épidémie de nouveau coronavirus (Covid-19)

MODE DE TRANSMISSION	Voie respiratoire via les gouttelettes émises principalement lors de toux, crachats, éternement...
MODE DE CONTAMINATION	Par exposition directe du visage aux gouttelettes contaminantes (portes d'entrée du virus : nez, bouche, oeil) Par exposition indirecte principalement par les mains contaminées par l'environnement en les portant à son visage (portes d'entrée du virus : nez, bouche, oeil)
CONTAGIOSITÉ	R0 entre 2 et 3 personnes
INCUBATION	Entre 3 et 7 jours (min 2, max 12)
SIGNES CLINIQUES	<ul style="list-style-type: none">– 81 % formes modérées, 14% sévères, 5 % critiques– fièvre, toux, myalgies +/- asthénie– chez le sujet jeune : anosmie totale brutale (réversible) associée plus ou moins à une agueusie– chez le sujet âgé, signes devant alerter : émission de plusieurs selles diarrhéiques inhabituelles, vomissements, changements brutal de l'état de santé par rapport à l'état habituel (confusions, chutes ...), un fébricule avec variations de température d'un moment à l'autre avec oscillations entre hyper et hypothermie.
MORTALITÉ	environ 2 %

Contagiosité

- Début 2-3 jours précédant les premiers symptômes
- Pic 0,7 J
- Décroît ensuite au cours des 7 jours qui suivent
- Env. 30 % de forme asymptomatique



Importance des mesures barrières
Organisation des cabinets médicaux à pérenniser

Wölfel R, Corman VM, Guggemos W, et col. Virological assessment of hospitalized patients with COVID-2019. Nature. 2020 Apr 1. doi: 10.1038/s41586-020-2196-x

He X, Lau EHY, Wu P, Deng X, et col;. Temporal dynamics in viral shedding and transmissibility of COVID-19. Nat Med. 2020 Apr 15.

- Cas dans le monde : **4 223 047 cas** confirmés depuis le 31/12/19 dont **1 268 603** en Europe
- Décès dans le monde : **291 519 décès** depuis le 31/12/19 dont **150 327** en Europe

Les chiffres clés en France au 13/05/2020, arrêtés à 14h (mis en ligne en fin de journée)

SARS Co V 1

2003

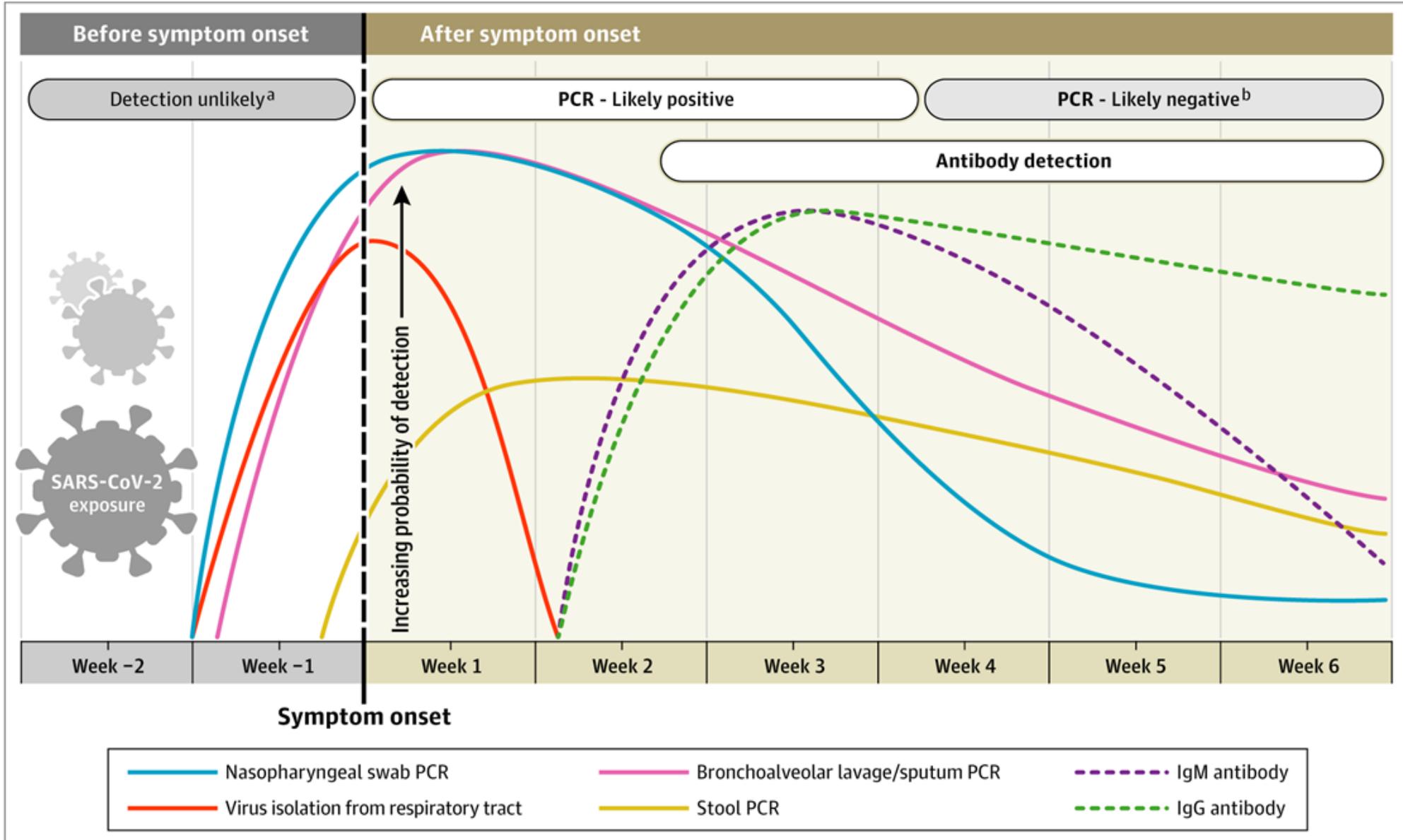
8000 Cas

800 Morts



Interpreting Diagnostic Tests for SARS-CoV-2

JAMA. Published online May 06, 2020. doi:10.1001/jama.2020.8259



Mise au point du CNR sur la réalisation des prélèvements et la sensibilité des tests RT-PCR pour la détection du SARS-CoV-2

Le 9 mai 2020

- RT-PCR performance analysée lors d'une méta-analyse récente est supérieure à 90%, avec une spécificité de 100%, seule technique pour dépistage des patients asymptomatiques ou en phase d'incubation
- lien direct entre performance et qualité des prélèvements : personnels expérimentés, dès le début des symptômes, sites et méthodes de prélèvement ayant fait la preuve de leur haut rendement (pas les prélèvements salivaires)

Epidémio Occitanie

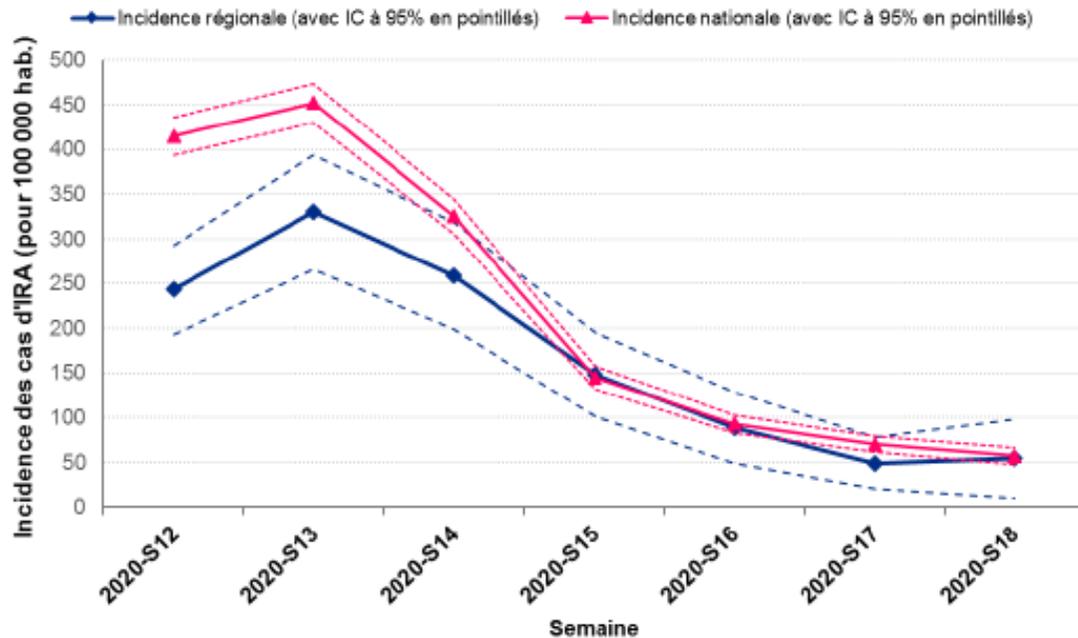
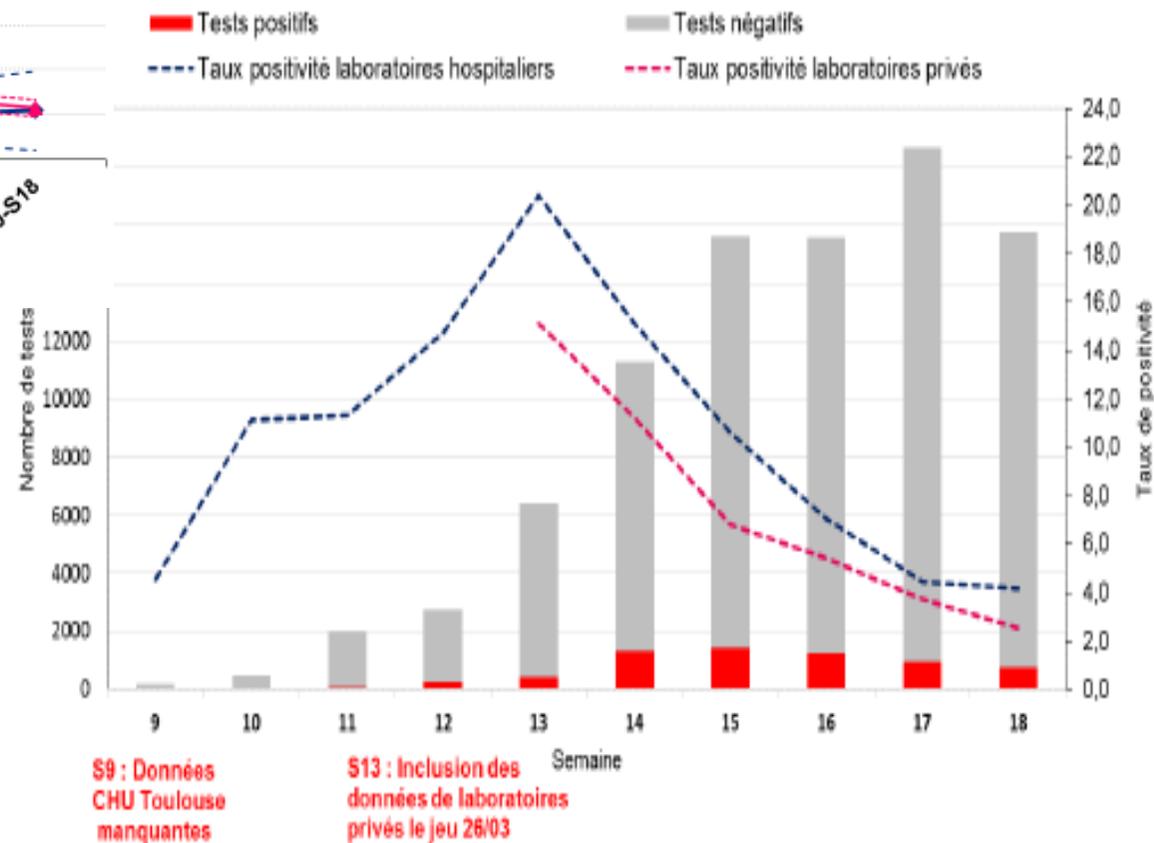


Figure 2. Taux estimés de (télé-) consultations en médecine générale pour une infection respiratoire aiguë (source : Réseau Sentinelles - Insem, Sorbonne Université, au 05/05/2020)



Mode de transmission

Doctrine début d'épidémie AIR + CONTACT

- virus émergent : principe de précaution
- pathogénicité ? excrétion virale ?

Pourquoi passer à GOUTTELETTE + CONTACT

- c'est le mode de transmission du virus SARS-CoV-2
- **permet de conserver les FFP2 pour les seuls gestes à risque les nécessitant**

SPILF-SF2H : [https://www.infectiologie.com/fr/actualites/masques-et-appareils-de-protection-respiratoire-avis-sf2h-spilf -n.html](https://www.infectiologie.com/fr/actualites/masques-et-appareils-de-protection-respiratoire-avis-sf2h-spilf-n.html)

Mode de transmission : niveau de preuve

- Expérience acquise avec
 - Les autres coronavirus : SARS-CoV-1
 - Le virus de la grippe

=> Transmission majoritairement « Gouttelettes »

Risque inhérent aux manœuvres générant des aérosols
- Capacité de diffusion:
 - Varicelle : $R_0 = 10-12$
 - Rougeole : $R_0 = 15-18$
 - SARS-CoV-2 : $R_0 = 3,5$

} Transmission air

Transmission Covid-19

Mode de transmission du virus : Gouttelette et Contact

Risque élevé de transmission :



- ≤ 1 m de distance
- ≥ 15 minutes
- Majoré par toux / éternuement

Porte d'entrée : muqueuses du visage : nez, bouche, yeux

- Virus présent dans les sécrétions respiratoires, selles.
- Environnement proche du patient contaminé : rôle des mains +++

Prévention transmission croisée

PC Gouttelettes

- Masque chirurgical pour tous
- FFP2 si acte invasif sur la sphère respiratoire*
- Lunettes si risque de projection

PC Contact

- SHA+++
- Protection tenue

*si acte invasif sur la sphère respiratoire : prélèvement nasopharyngé, kinésithérapie respiratoire, aspiration endotrachéale, aérosolthérapie, oxygénothérapie haut débit

AVIS

relatif à la rationalisation de l'utilisation des masques chirurgicaux anti-projections et des masques filtrant de type FFP2 pour les professionnels de santé en établissements de santé, en établissements médico-sociaux et en ville en période épidémique de stade 3

10 mars 2020

Annexe 3 – Liste des actes invasifs ou manœuvres au niveau de la sphère respiratoire ou ORL pouvant provoquer l'aérosolisation de particules infectantes

Actes à risque aérosolisation

Le groupe de travail du HCSP précise ci-dessous, la liste des actes invasifs ou manœuvres réalisées au niveau de la sphère respiratoire ou ORL pouvant provoquer l'aérosolisation de particules infectantes et nécessitant donc le port d'un masque de protection respiratoire filtrant de type FFP2 en se basant sur les recommandations du HCSP de 2011 [<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=233>] :

- Intubation / extubation (dont masque laryngé) ;
- Ventilation mécanique avec circuit expiratoire « ouvert » ;
- Ventilation mécanique non invasive (VNI) ;
- Aspiration endotrachéale (hors système clos) ;
- Fibroscopie bronchique ;
- Kinésithérapie respiratoire générant des aérosols (ex. kinésithérapie respiratoire pour désencombrement et expectoration induite) ;
- Aérosolthérapie ;
- Prélèvement nasopharyngé ;
- Explorations fonctionnelles respiratoires ;
- Autopsie.

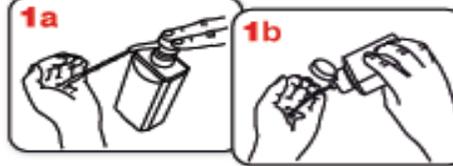
Les actes invasifs et manœuvres au niveau de la sphère respiratoire et ORL ne faisant pas partie par défaut de cette liste, n'entrent pas dans les indications du port de masque FFP2 mais dans celles du port d'un masque chirurgical anti-projection.

Hygiène des mains

<https://www.youtube.com/watch?v=EGH7sQIEMTA>

Friction hydro-alcoolique – Comment ?

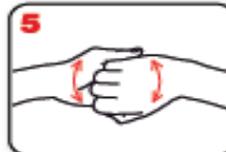
AVEC UN PRODUIT HYDRO-ALCOOLIQUE



Remplir la paume d'une main avec le produit hydro-alcoolique, recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



Paume contre paume par mouvement de rotation,



les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains, opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice versa,



le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice versa,



les espaces interdigitaux: paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



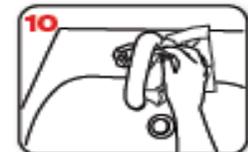
la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice versa.



Rincer les mains à l'eau,



sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,



fermer le robinet à l'aide de la serviette.



20-30 secondes



Une fois sèches, les mains sont prêtes pour le soin.



40-60 secondes



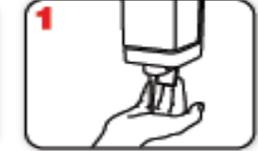
Les mains sont prêtes pour le soin.

Lavage des mains – Comment ?

AVEC DU SAVON ET DE L'EAU



Mouiller les mains abondamment,



appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :

Capacité de filtration masques Chirurgicaux / FFP2

Catégorie de masque	Appareil de protection respiratoire 	Masque à usage médical (aussi dénommé masque chirurgical ou masque de soins) 
Norme	NF EN 149 (1)	Norme NF EN 14683 (8)
Type de masque Capacité filtrante	FFP1 : 80% des particules de 0,6 µm FFP2 : 94% des particules de 0,6 µm FFP3 : 99% des particules de 0,6 µm	Type I : 95 % des particules de 3 µm Type II : 98 % des particules de 3 µm Type IIR : 98 % des particules de 3 µm + protection contre les éclaboussures

Ne pas utiliser de FFP2 avec valve expiratoire (masque empoussièremment ou risque chimique): pas de filtration de l'air expiré, exposition patient

Choix du masque

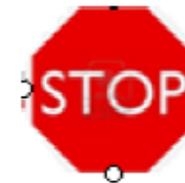
- Le port d'un masque FFP2 demande une formation et la vérification systématique de son bon positionnement, autrement il revient au port d'un masque chirurgical.
- Bien positionné, il est difficile à porter pendant plusieurs heures.
- Cet inconfort est à l'origine de manipulation du masque, source potentielle de contamination des muqueuses du visage par l'intermédiaire des mains.

Masque chirurgical : première fonction

- **Protection du porteur *** exposé au risque de transmission de micro-organismes par voie Gouttelettes : le patient source parle et respire



Gouttelettes



* Soignant ou visiteur impliqué dans les soins

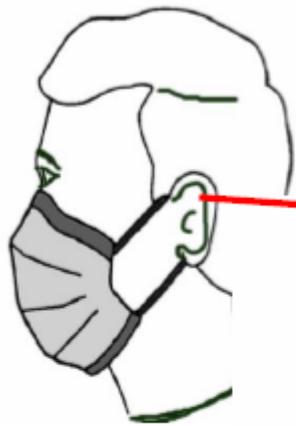
Masque chirurgical / PC : Deuxième fonction

- **Protection de l'environnement du porteur et des personnes en face de lui**
- = Gestion à la source de l'émetteur, en piégeant les sécrétions des voies aériennes supérieures ou de salive, pouvant contenir des agents infectieux transmissibles par voie « Gouttelettes »

L'émetteur suspect
ou avéré de
maladie à
transmission
Gouttelettes

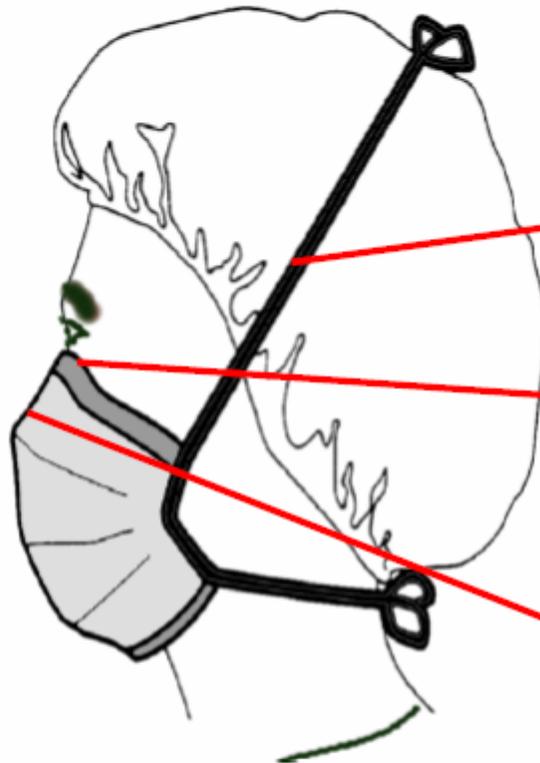


En pratique



Liens ou fixations auriculaires

- Fixent le masque



Barrette nasale

- Ajuste le masque au nez
- Évite les fuites
- Réduit la buée sur les lunettes

Écran en plusieurs couches

- Couches externe et interne non tissé
- Couche médiane filtrante
- Imperméable si R

Respecter le sens
Ne pas croiser les liens
Bien englober le menton



Changement du masque / PC Gouttelettes

- Le masque chirurgical peut être maintenu en place dans le cas de soins à plusieurs patients nécessitant des précautions complémentaires « Gouttelettes » (chambres successives), **à condition de ne pas le mobiliser et de réaliser une FHA entre 2 patients**
- La durée maximum d'utilisation d'un masque chirurgical est définie par le fabricant (environ 3h)

Comment mettre mon masque chirurgical ?

<https://www.youtube.com/watch?v=T7x0TF1Jaa4>



Je me lave
les mains



Je tourne mon masque
dans la bonne direction
(bord rigide en haut,
face blanche vers moi)



J'attache le
haut de mon
masque



Je pince le bord
rigide pour
l'ajuster à mon
nez



J'attache le bas
de mon masque



Pour le retirer, je
ne touche que
les attaches



Je jette mon
masque et je
me lave les
mains

Règles du port d'un APR (réservé aux gestes invasifs sphère respiratoire)

<https://www.youtube.com/watch?v=XxOwJusn6Sc&feature=youtu.be>

Appareils de protections respiratoires (APR) ou encore masques de protection respiratoire filtrant type FFP : protection du porteur



IMPORTANT :

Port de gants et lunettes de sécurité doivent être associés lors des gestes à risque (cf recto de l'affiche)

1



Repérer le haut
(barrette nasale)

2



Passer les élastiques
derrière la tête, de
part et d'autre des
oreilles

3



Vérifier que le
masque couvre
bien le menton

4



Ajuster le masque en
pinçant la barrette
sur le nez

5



Testez l'étanchéité :
couvrir le masque
avec une feuille en
plastique et inspirer ;
le masque doit se
plaquer sur le visage

6



Après usage,
retirer le masque
par les élastiques

En situation de pénurie, et à titre exceptionnel, l'utilisation de masques FFP périmés peut être autorisée en respectant les conditions suivantes :

- ▶ Vérifier l'intégrité des conditionnements
- ▶ Vérifier l'apparence (couleur d'origine) du masque
- ▶ Vérifier la **solidité des élastiques** et de la barrette nasale de maintien du masque
- ▶ Essai d'ajustement du masque sur le visage (Fit-check)

Les bons gestes

Adoptons les bons gestes toute la journée !

Avril 2020



Le masque tissu grand public

Masque catégorie 1 / 2

- > 90 % de particules 3µm / >70 %
- Fabrication industrielle, esté par DGA
- Consigne entretien donné par fabricant, nb lavages

Masque artisanaux

- Non testé
- AFNOR SPEC S76-001

<https://cpias-occitanie.fr/wp-content/uploads/2020/05/Affiche-masque-grand-public.pdf>

COMMENT UTILISER SON MASQUE BARRIÈRE TISSU ?

CPias Occitanie
Centre d'appui pour la prévention des infections associé aux soins

A NE PAS FAIRE

- Le porter en dessous du nez
- Ne couvrir que le bout du nez
- Laisser le menton exposé
- Le porter sous le menton
- Le porter sans le serrer
- Le toucher

A FAIRE

- Se munir d'un masque propre
- Se frictionner ou se laver les mains avant la mise en place du masque et après son retrait
- Le positionner sur le haut du nez et couvrir le menton
- Ajuster et plaquer le masque sur le visage
- Le changer toutes les 4 h et plus si mouillé ou souillé
- Après utilisation, le protéger par un sac plastique en attente du lavage

ENTRETIEN

- Lavage en machine à 60 °C pendant 30 min, à défaut lavage à la main
- Sécher dans les 2 h qui suivent le lavage au sèche-linge ou sèche-cheveux et repassage (position coton)
- Jeter le masque après le nombre maximum de lavage recommandé par le fabricant ou si détérioré

NIVEAU DE PROTECTION

- Faible
- Moyenne
- Renforcée

Le port du masque ne dispense pas des mesures barrières

Mai 2020

Prise en charge en ville 25/04/2020

Coronavirus (COVID-19)

FICHE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**PRISE EN CHARGE EN VILLE PAR LES MÉDECINS DE VILLE DES
PATIENTS SYMPTOMATIQUES EN PHASE ÉPIDÉMIQUE DE COVID-19**

Coronavirus (COVID-19)

Liste des annexes :

Annexe 1 : Lignes directrices de la téléconsultation d'un patient présentant une infection respiratoire dans un contexte d'épidémie à COVID-19

Annexe 2 : Prise en charge en hospitalisation à domicile (HAD)

Annexe 3 : Dispositif d'orientation des patients sans médecin traitant ou dont le médecin traitant n'est pas disponible

Annexe 4 : Suivi des patients COVID-19 par un infirmier (IDE) à domicile en phase épidémique

Annexe 5 : Exemple de consignes à donner aux patients pris en charge à domicile

Annexe 6 : Délivrance des avis d'arrêt de travail et versement des indemnités journalières dans le cadre du COVID-19

Annexe 7 : Connaissance du SARS-CoV-2

Annexe 8 : Consignes à destination des patients pour affichage en salle d'attente

Annexe 9 : Consignes d'hygiène du cabinet médical

Organisation des cabinets de ville

- **Sécuriser les stocks...**
 - Produit hydro-alcoolique virucide*
 - Masques chirurgicaux
 - Tabliers plastiques et gants
 - *Surblouses à usage unique et à manches longues*
 - Lunettes de protection
 - Produits pour le bionettoyage (détergent-désinfectant surface haute : vérification norme de virucidie* NF EN 14476)
- **Vérification des circuits**
 - Circuit élimination des déchets DASRI - DAOM
- **Sensibilisation, rappels de formation si secrétariat**
 - Eviter les contacts physiques non indispensables
 - Maintenir avec les personnes une distance d'un mètre
 - Importance précautions standard pour tous : HDM et masque si symptômes

Organisation des consultations

- Privilégier les rdv par télémedecine
- Limiter le croisement ou le regroupement des patients COVID-19 et les autres patients
- Accueil des patients avec fièvre +/- toux sur plages horaires dédiées
- Limiter les accompagnants (attente dans la voiture)
- Demander le port d'un masque grand public propre ou chirurgical

Dans la salle d'attente ou à l'accueil

- **Signalétique** informative
- Distributeur de **mouchoirs** à usage unique
- **Poubelle avec sac**, si couvercle commande au pied
- **Solution hydro-alcoolique** pour l'hygiène des mains
- Point d'eau équipé de **savon liquide et de serviettes à UU** (affiche sur l'hygiène des mains)
- Masque chirurgical à disposition patient symptomatique (ou à l'accueil) selon stock disponible

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS QUE FAIRE FACE AUX PREMIERS SIGNES ?

Les premiers signes de la maladie sont :



Toux



Fièvre

**En général, la maladie guérit avec du repos.
Si vous ressentez ces premiers signes :**



Restez chez vous
et limitez
les contacts
avec d'autres
personnes



N'allez pas directement
chez votre médecin, appelez-le
avant ou contactez le numéro
de la permanence de soins
de votre région

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS QUE FAIRE LA MALADIE S'AGGRAVE ?

En général, la maladie guérit en quelques jours
et les premiers signes disparaissent avec du repos.



Toux



Fièvre

MAIS APRÈS QUELQUES JOURS

Si vous avez
du mal à respirer
et êtes essouffé



Appelez le **15**
ou le **114**
(pour les sourds et
les malentendants)

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)
 **0 800 130 000**
(appel gratuit)

Organisation de la salle d'attente

- Supprimer le matériel non nettoyable (pas de bois), les journaux, livres, jouets
- Ne garder que le mobilier utile : chaises
- Instaurer une distance minimale d'1 m entre les patients : réorganisation de la disposition des chaises, fauteuils...
- Ponctualité des rdv : limiter les croisements
- Si possible : salle dédiée patients fièvre +/- toux

Personnel d'accueil

- Distanciation sociale (plexiglas, table...)
- Port de masque chirurgical surtout si plage dédiée
- SHA après chaque patient si manipulation carte vitale, CB, document...

Pour tout patient symptomatique (toux +/- fièvre)

- Consigne patient : SHA, masque si possible, zone dédiée, respect distanciation +++

PEC d'un patient confirmé ou suspect Covid-19 Tenue professionnelle

- Faire porter un masque chirurgical au patient afin de réduire le risque de projection
- Porter :
 - Un masque chirurgical pendant toute la vacation Covid (port maximum 4 h sans le toucher)
 - Des lunettes de protection
 - Un masque FFP2* uniquement en cas de manœuvres respiratoires (port maximum 8 h sans le toucher) : prélèvement naso-pharyngé
 - *Une surblouse à usage unique à manches longues et tablier si réalisation de soins mouillants ou souillants*

Le port d'une protection complète de la chevelure (charlotte, calot couvrant...) ne nous paraît pas utile

Élimination de ces équipements de protection individuelle (EPI) en DAOM

**Port de gants uniquement si contact avec des liquides biologiques
(crachats, urines, selles)**

Déchets d'activité de soins



Haut Conseil de la santé publique

AVIS

relatif à la gestion des déchets d'activités de soins (DAS) produits au cours de l'épidémie de Covid-19, en particulier en milieu diffus

18 mars 2020

	MARS <i>Message d'Alerte Rapide Sanitaire</i>
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ SOUS DIRECTION VEILLE ET SÉCURITÉ SANITAIRE	
DATE : 09/04/2020	REFERENCE : MARS n°2020_30
OBJET : INFORMATIONS RELATIVES AU TRI ET TRANSPORT DES DASRI (DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX) ET À CERTAINES CATÉGORIES DE DÉCHETS.	

Déchets d'activité de soins

Avis du HCSP du 31 mars 2020

2. Pour les professionnels de santé en exercice libéral et les personnes correspondant à des cas infectés ou susceptibles d'être infectés maintenues à domicile
 - Éliminer les déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le SARS-CoV-2 selon la filière classique des ordures ménagères.

Les déchets produits par ces catégories de personnes, notamment les masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux de nettoyage des surfaces, sont placés dans un sac plastique pour ordures ménagères dédié, opaque, disposant d'un système de fermeture fonctionnel (liens traditionnels ou liens coulissants) et d'un volume adapté (30 litres au maximum) [11]. La personne correspondant à un cas infecté ou susceptible d'être infecté maintenue à domicile dispose dans la pièce où elle réside ce sac plastique, dans lequel elle place ses déchets.

Lorsque le sac plastique pour ordures ménagères est presque plein, il est fermé et placé dans un deuxième sac plastique pour ordures ménagères répondant aux mêmes caractéristiques, qui sera également fermé. Les déchets sont stockés sous ce format durant 24 heures (afin de réduire fortement la viabilité du virus sur des matières poreuses) au domicile ou au lieu d'exercice du professionnel libéral avant leur élimination via la filière des ordures ménagères.

2. Déchets issus des EPI des transporteurs sanitaires

MARS n°2020_30_8869_20

L'avis du HCSP du 31 mars 2020 relatif à la gestion des déchets recommande que les déchets des professionnels de santé, dont font partie les ambulanciers (Article L4393-1 et suivants du CSP), rejoignent la filière des déchets ménagers avec certaines précautions de stockage et d'emballage mentionnées dans l'avis.

Stratégie de rationalisation des surblouses à usage unique

Recommandations de la Société française d'Hygiène Hospitalière (SF2H)

[Avis SFHH sur la gestion des surblouses](#)

- **Pas de port de surblouse si aucun contact direct** avec un patient COVID-19 ou son environnement proche ;
- **Prolongation du port de la surblouse à usage unique par le même soignant pour plusieurs patients COVID-19 avec un tablier plastique à usage unique changé entre chaque patient**, si préservation de son intégrité et de son étanchéité ; ne pas la toucher ni la porter hors zones de soins
- **Utilisation de surblouse en tissu réutilisable à manches longues**, protégée par un tablier plastique à usage unique à changer entre chaque patient, **lavage à 60 °C pendant 30 minutes**

Attention au mésusage du port des gants

Pourquoi porter des gants :

- pour créer une barrière entre vos mains et les liquides biologiques potentiellement contaminants : salive (postillons), crachats et selles
- **uniquement** dans ces situations : 1 soin = 1 paire de gant

Des gants non retirés au bon moment facilitent la transmission croisée transportant le virus d'un résident à un autre, entre l'environnement, le résident ou vous même

Le mésusage des gants génère

- un faux sentiment de sécurité, une négligence de l'hygiène des mains et une contamination des surfaces : locaux, véhicules, matériel, téléphone...

Attention au port de gant

Porter des gants au quotidien : un geste à risque !

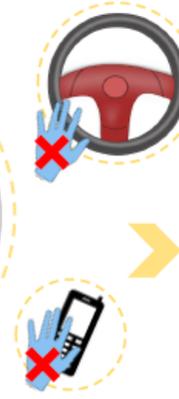
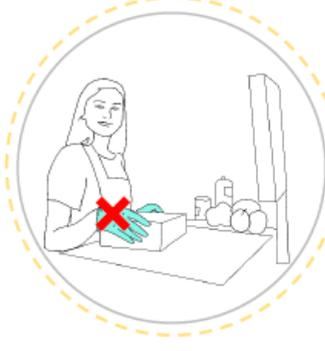


Professionnels de santé de ville



Mettre des gants pour les actes courants de la vie professionnelle empêche une bonne hygiène des mains et contribue à la contamination de l'environnement

Grand public



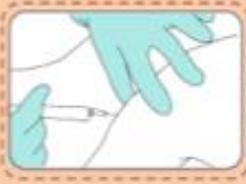
Professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux



Nous touchons inconsciemment notre visage avec nos mains plus de 50 fois par heure

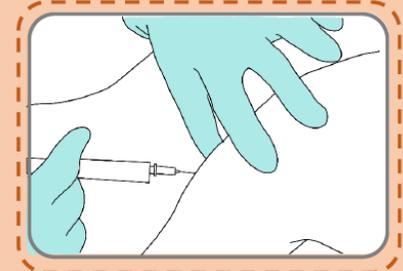


Les gants sont réservés aux professionnels de santé uniquement en cas d'exposition aux liquides biologiques pour créer une barrière momentanée : un soin = une paire de gant, toujours suivi d'une hygiène des mains



Mettre des gants pour les actes courants de la vie professionnelle empêche une bonne hygiène des mains et contribue à la contamination de l'environnement

Les gants sont réservés aux professionnels de santé uniquement en cas d'exposition aux liquides biologiques pour créer une barrière momentanée : un soin = une paire de gant, toujours suivi d'une hygiène des mains



Dans la vie quotidienne, une seule sécurité pour vos mains :

Lavage des mains ou Friction hydro-alcoolique



Mars 2020



Comment enfiler les gants de soins à usage unique

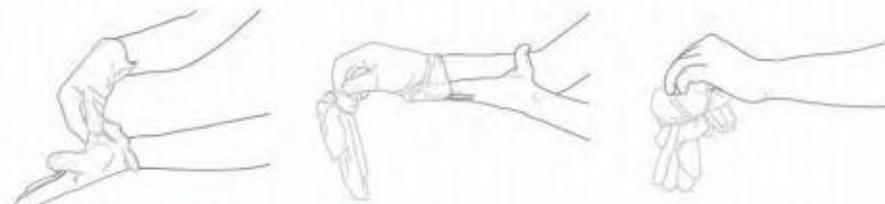


Ne toucher qu'une partie limitée du gant



Ne pas toucher la peau de l'avant-bras avec la main déjà gantée

Comment retirer les gants de soins à usage unique



Ôter le premier gant en pinçant au niveau du poignet
puis retourner le second gant depuis l'intérieur du poignet

**Une désinfection des mains avec
une solution hydro-alcoolique
doit être effectuée avant et après
l'utilisation des gants**



Vidéo AP-HP

<https://www.youtube.com/watch?v=Vf04HvixV10>

Entre 2 patients, par le praticien

- Friction hydro-alcoolique
- Désinfection avec lingette virucide* du stéthoscope, saturomètre, brassard tensionnel (protection du bras avec film étirable ?)
- Changement protection table d'examen et DD virucide*

Matériel UU : drap d'examen (0,1 €), spéculum auriculaire (0,04 €), abaisse-langue (0,01 €)

Tenue du professionnel

- Tenue dédiée
- Protégée par une surblouse ou blouse tissu pour consultation suspect Covid si risque d'exposition liquide biologique
- Entretenu à 60° pendant 30 mn

Équipement – entretien des locaux

- Équipements indispensables :
 - 2 lavabos : WC + salle d'examen
 - Lieu dédié au nettoyage : évier et plan de travail

- Entretien :

Nettoyage du plus propre au plus sale : entrée ,
salle d'attente, bureau médical, salle d'examen,
lieu de nettoyage, toilettes

Entretien des locaux du cabinet médical au quotidien

Aérer régulièrement les locaux

Nettoyage et désinfection des surfaces au moins 2 à 3 fois par jour

Surtout surfaces en contact avec le patient : poignée de porte, accueil, lavabo, chaises, table d'examen

Entretien des locaux quotidien

Surfaces hautes et tout objet pouvant être manipulé par les professionnels et le patient

- Porter des gants à UU (risque chimique) et tablier plastique
- Utiliser un produit **détergent-désinfectant virucide***
- Utiliser de préférence une lavette à usage unique

Nettoyage du sol

- Réaliser un balayage humide
- Laver si nécessaire avec un bandeau à usage unique avec du détergent-désinfectant (lavage obligatoire en fin de journée)

Lavettes et bandeaux de sol

- A éliminer en DAOM si à usage unique
- A laver à 60 °C si lavettes et/ou bandeaux de sols réutilisables

*Produit virucide

- Testé selon la norme NF EN 14476
- Actif sur l'un des virus suivants (les plus fréquents, liste non exhaustive) :
 - Vaccine (*Vaccinia virus*)
 - Norovirus
 - Adénovirus
 - Poliovirus
 - Rotavirus
- En conditions de saleté
- A la concentration d'emploi
- En un temps ≤ 15 min (reflète les conditions pratiques d'utilisation)

Liste DD virucide NF EN 14476 conforme COVID non exhaustive

Labo	Produit	Concentration	Dilution	Temps	Usage alimentaire
Alkapharm	Septalkan	PAE		5 min	oui
Alkapharm	Surfalkan SH	PAE		5 min	oui
Anios	Aniosurf Premium	0,25%		5 min	non
Anios	ND multisurfaces Premium	PAE		1 min	oui
Anios	Oxy'floor	0,50%	1 sachet / 5 L	15 min	oui
Anios	Surfa'safe Premium	PAE		1 min	oui
Anios	Surfa'safe O2	PAE		5 min	oui
Anios	Surfa'safe mousse	PAE	spray 750 mL		
Anios	Surfanios Premium	0,50%	40 mL / 8 L	15 min	oui
Diversey	Oxivir Plus	PAE / 3 %		5 min	non
Diversey	Oxivir CE Plus	PAE		5 min	non
Diversey	Oxivir Excel CE	2%		5 min	non
Diversey	Oxivir Sporicide	PAE		1 min	non
Diversey	Degragerm QS	PAE / 0,6 %		5 min	oui
Diversey	Di Degragerm	3%		15 min	
Diversey	Optimax	3%		15 min	non
Elcopharma	Idos Medispray	PAE		1 min	oui
Elidis	Eligerm	1%	50 g (43 mL) / 5 L (centrale)	15 min	oui
Elidis	Elispray DASR	PAE		1 min	oui
Eyrein	Primactyl	1%		5 min	non
Franklab	FB Spray	PAE		5 min	oui
Gojo	Purell	PAE / lingettes		1 min	oui
Hydrachim	Deterquat AL	PAE		1 min	oui
Hydrachim	Deterquat DNA	5%	400 mL / 8 L	15 min	oui
Orapi	Extra D	PAE		5 min	oui
Phagogène (Christeyns)	Phagospore	PAE		5 à 15 min	oui
Phagogène (Christeyns)	Phagospray DM	PAE		5 min	oui
Phagogène (Christeyns)	Phagospray DASR	PAE		5 min	oui
Prodène Klint	Nosocomia Surf + PAE	PAE		1 min	oui
Steridis	Aseptonet	lingettes		1 min	non

DD non conforme

Labo	Produit	Concentration	Dilution	Temps	Surface alimentaire (TP4)
Diversey	Degragerm			30 min	conditions de propreté
Diversey	Taski Degragerm				pas de virucidie revendiquée
Ecolab	Incidin foam				pas de norme
Ecolab	Diesin Pro			30 min	
Elcopharma	Idos Acidobact				sanitaires pas de virucidie revendiquée
Hedis	Inoveo				non testé sur virus nus ni Vaccine
Neodisher	Neoform classic			90 min	
Neodisher	Neoform K sprint				conditions de propreté
Phagogène (Christeyns)	Phagosurf ND				non testé sur virus nus ni Vaccine
PLG	Techline			30 min	
Prodène Klint	Nosocomia Surf +				non testé sur virus nus ni Vaccine
Prop	Medi-prop surf				norme française
Prop	Sanidiol gel rose				sanitaires pas de temps de contact
Reso net	Tenorbact				conditions de propreté
Rochex	Desintex BGF			60 min	
Rochex	Duotex			60 min	
	Bactopin			60 min	Rotavirus en 15 min ?
	Sanytol		lingettes		
	Lacroix		lingettes		
	Recap Degragerm				

The image shows the cover of a document from the French Ministry of Solidarity and Health. It features the French flag, the ministry's name, and the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'. A blue box in the top right corner contains the text 'Coronavirus (COVID-19)'. The main title is in large, bold, red letters. A red horizontal line with a downward-pointing arrow is at the bottom of the text area.


**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Coronavirus (COVID-19)

FICHE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

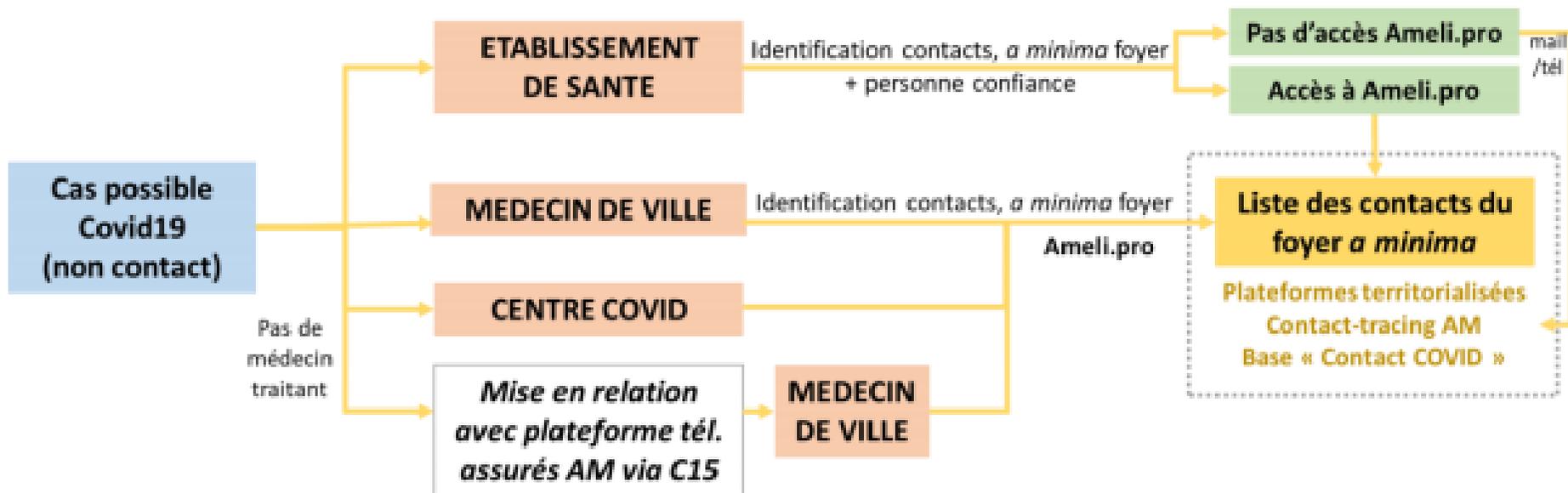
**PRISE EN CHARGE PAR LES MÉDECINS DE
VILLE DES PATIENTS ATTEINTS DE COVID-19
EN PHASE DE DÉCONFINEMENT**

<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/prise-en-charge-medecine-ville-covid-19.pdf>

13 mai 2020

Contact tracing MG

Contact tracing – niveau 1



Cas particuliers :

* Cas confirmé en collectivité ou soupçon de cluster : signalement à l'ARS

* Cas en milieu carcéral :

- Détenu (identifié sur SIDEP) : pas de gestion par la plateforme AM

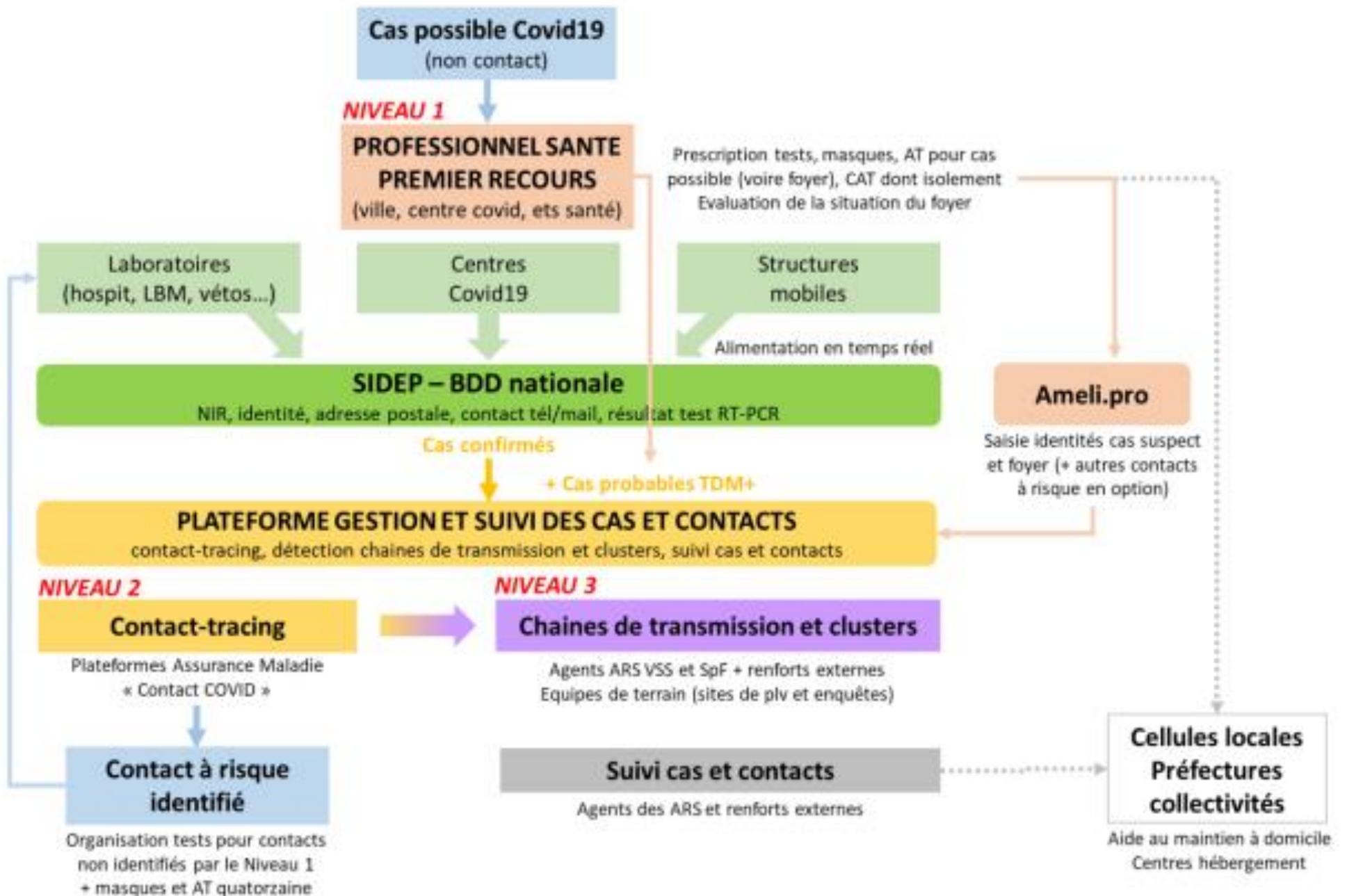
- Agent : gestion par la plateforme AM des contacts hors prison uniquement

* Cas en EHPAD :

- Résident (identifié sur SIDEP) : pas de gestion par la plateforme AM

- Agent : gestion par la plateforme AM des contacts hors EHPAD uniquement

Contact tracing



Contact-tracing :

Identification des contacts si PCR + ou IRA&TDM +

– **Pour cas symptomatique** : 48 h avant les symptômes → isolement

– **Pour cas asymptomatique** :

- 7 jours avant le dépistage (on suppose qu'il a été isolé depuis en tant que cas possible)
- Si apparition de symptômes : réduction à 48 h avant les symptômes

– PS/ES → EOH

Définitions du contact à risque

- Même lieu de vie
- Contact circonstancié de <1 m ou >15 min
- Acte de soin/hygiène
- Toux/éternuement
- Même classe
- En l'absence d'EPI :
 - 1 seul FFP2/chir
 - 2 masques norme AFNOR
 - Une séparation solide

- **De tout cas possible: sans délai**
- **De personnes contacts**
 - Du foyer : immédiatement
 - Hors du foyer : à J + 7 du dernier contact
 - Si symptômes : immédiatement

La liste de tous les laboratoires et lieux de dépistage est disponible par géolocalisation sur <https://sante.fr/>

Isolement

– **Cas possible :**

- AT, 4 masques chir pour le résultat (médecin ou officine)
- Eventuellement tout le foyer d'emblée (contact, autres malades, symptômes sur plusieurs jours.)

– **Cas confirmé ou probable (TDM + & PCR -):** délivrance de 2 masques /jours (officine)

– **Contact :** masque chirurgical délivré directement par la pharmacie (carte vitale et info dans Contact Covid vérifiée en officine)

– **Mesures barrières au domicile :** masque, lavage des mains, auto surveillance (températurex2/j et apparition de symptômes)

Levée d'isolement des cas

– **Cas possible** : si PCR négative (hors contact et 2^{ème} PCR réalisée 24-48h après si doute sur un faux négatif)

– **Cas confirmé (PCR+) ou probable (PCR-)** :

- symptomatiques : *8 ou 10 jours après le début des symptômes et 48 h sans symptômes*

- asymptomatiques : *10 jours après le dépistage (Avis HCSP à venir)*

si devient symptomatique la levée d'isolement est décalée en fonction de la DDS (J+8 ou J+10 idem cas symptomatiques)

NB : si sortie à 8-10 jours : masque chir, pas de contact avec des sujets fragiles et pas de travail en présentiel pendant 7 jours supplémentaires

Levée de quatorzaine des contacts

Cas contact :

- **dans le foyer non séparés** : 14 jours après la dernière guérison des malades ou PCR négative 7 jours après la guérison
- **hors du foyer ou foyer séparé** : 14 jours après le dernier contact avec le malade ou PCR négative 7 jours après le dernier contact

NB : si sortie à 7 jours : masque chir, pas de contact avec des sujets fragiles et pas de travail en présentiel pendant 7 jours supplémentaires

Support d'information

COVID-19

J'ai les signes de la maladie du COVID-19.

La conduite à tenir :

- 1- Je me fais tester, je m'isole et je respecte les gestes barrières
- 2- Je liste les personnes que j'aurais pu contaminer
- 3- Si mon test est positif, je surveille mon état de santé et je reste isolé

1- JE ME FAIS TESTER, JE M'ISOLE ET JE RESPECTE LES GESTES BARRIÈRES

- Mon médecin m'a prescrit un test à réaliser rapidement et m'oriente vers le laboratoire spécialisé le plus proche. Ce test se fait à partir d'un prélèvement nasal.
- En attendant le résultat, je m'isole.
- Mon médecin m'aura prescrit des masques chirurgicaux que je porte si je suis en présence d'autres personnes.

2- JE LISTE LES PERSONNES QUE J'AURAIS PU CONTAMINER

- J'ai informé mon médecin des personnes de mon entourage familial, amical ou professionnel avec qui j'ai été en contact au cours des 48 heures avant l'apparition des signes (personnes vivant sous le même toit, collègues partageant mon bureau...).
- Si mon test est positif, les services de l'Assurance Maladie m'appelleront pour confirmer ou compléter cette liste. Puis, ils contacteront ces personnes pour qu'elles s'isolent, surveillent leur état de santé et se fassent tester à leur tour. Ainsi nous évitons tous de continuer à diffuser le virus.
- Si mon test est négatif, j'appelle mon médecin et je respecte ses consignes.

3- SI MON TEST EST POSITIF, JE SURVEILLE MA SANTÉ

En général, on guérit en quelques jours avec du repos. En attendant, je surveille l'apparition ou l'aggravation de signes.

- Je prends ma température 2 fois par jour.
- En cas de fièvre ou de maux de tête, - Je peux prendre du paracétamol : 1 gramme, 3 fois par jour maximum (3 grammes par jour au total). - Je ne dois pas prendre d'ibuprofène, ni un autre anti-inflammatoire.
- Si je prends un traitement pour une autre maladie, je le continue. En cas de doute sur un médicament, j'appelle mon médecin.
- Je ne prends pas d'autre traitement sans en avoir parlé à mon médecin ou mon pharmacien.
- Je n'hésite pas à téléphoner à mon médecin si j'ai un doute ou si je présente des symptômes inhabituels, ou pour tout autre problème de santé.
- Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

Je suis une personne contact d'un cas de COVID-19

COVID-19

Je suis informé par un appel que j'ai été en contact proche avec un malade

J'accède à un test SANS prescription médicale

- Je dois aller me faire tester immédiatement** si je vis avec la personne contaminée, sinon **7 jours après le dernier contact avec la personne malade**
- Je m'isole chez moi** je porte un **masque** en présence d'autres personnes et **je surveille mon état de santé**
- L'Assurance Maladie ou mon médecin m'indiquent le laboratoire le plus proche
- Je suis inscrit pour le test sans démarches à faire**

Jour J

Je me présente au lieu d'examen avec ma carte Vitale et je porte un masque

Un professionnel de santé me fait le test COVID-19

J+1

Je reçois les résultats de mon test COVID-19

- Mon test est positif** Je suis porteur du COVID-19
- Mon test est négatif** Je ne suis pas porteur du COVID-19

Isolément strict et masque : je m'isole chez moi jusqu'à ma guérison complète ou celle de toutes les personnes de mon foyer

L'Assurance Maladie me rappelle pour me donner les recommandations à suivre

Merci

Vous pouvez nous contacter pour tout questionnement

- CPias Montpellier : 04 67 33 74 69
 - cpias-occitanie@chu-montpellier.fr
- CPias Toulouse : 05 61 77 20 20
 - cpias-occitanie@chu-toulouse.fr

Site internet = www.cpias-occitanie.fr

- Pour tout problème logistique, contactez l'ARS :
ars31-alerte@ars.sante.fr ou 0800 301 301



The screenshot shows the website interface for CPias Occitanie. At the top right, there are navigation links: "QUI SOMMES NOUS ?", "ANNUAIRE", and "LIENS". The main header features the CPias Occitanie logo and the text "Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins" and "RÉGION OCCITANIE". A left sidebar contains a menu with items: "Animation – Formation", "Surveillance et évaluation", "Alerte et signalement", "Outils", "Agenda", and "Actualités". Below the menu are icons for "Soins de Ville" and "Usagers". The main content area is divided into three colored boxes: "Informer" (blue), "Animer" (orange), and "Accompagner" (green). Below these are sections for "Prochains évènements" and "Dernières actualités".

QUI SOMMES NOUS ? ANNUAIRE LIENS

Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins

RÉGION OCCITANIE

Informer
Le CPias Occitanie répond aux questionnements des professionnels de santé sur la prévention et la maîtrise des IAS.

Animer
Le CPias Occitanie organise des journées régionales, des formations DPC et des groupes de travail sur la prévention des IAS.

Accompagner
Le CPias aide les établissements et professionnels de santé dans la gestion des IAS notamment celles relevant du signalement.

Animation – Formation >
Surveillance et évaluation >
Alerte et signalement >
Outils >
Agenda
Actualités

Soins de Ville
Usagers

Prochains évènements

26 mai
Formation faire vivre son DARI (BÉZIERS)
09:00 - 17:00 | Béziers |

28
ANNULÉE – Journée de prévention des IAS en soins de ville (TLSE)

Dernières actualités

Suivre l'actualité du Coronavirus Covid-19
L'émergence en Chine en décembre 2019 d'un nouveau coronavirus 2019-nCoV a conduit à mettre en œuvre au niveau international un système d'alerte et de suivi de la diffusion de l'épidémie. [...]

Publié le 24 avril 2020 - Catégories : Actualités, Surveillance

Actualité COVID



Affiche masque destinée au grand public



Affiche gants ES et EMS



Affiche masque



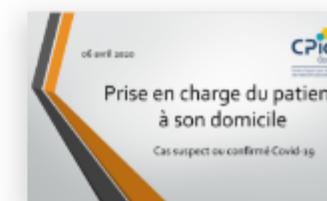
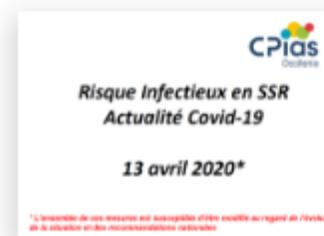
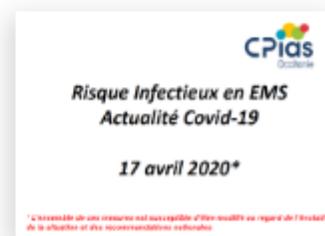
Affiche gants usagers



Affiche gants ville

Des diaporamas :

- un diaporama destiné aux **cabinets libéraux** et des [liens utiles](#) pour les **médecins généralistes** (29/04/2020)
- un diaporama à destination des **EMS** (mis à jour le 17/04/2020)
- un diaporama **SSR** synthétisant les mesures Covid pour les **établissements et services de Soins de Suite et Réadaptation** (13/04/2020)
- un diaporama à destination des professionnels de la **ville** (6/04/2020)



Et pour finir, un peu d'humour

